

211C1876
FR0000120503-OP039-RA05

14 octobre 2011

Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.

BOUYGUES

(Euronext Paris)

Le 4 octobre 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat émise par la société BOUYGUES visant ses propres actions en vue d'une réduction de capital, au prix de 30 € par action, portant sur 41 666 666 actions BOUYGUES, représentant 11,69% du capital de la société (cf. Décision et Information 211C1802 du 4 octobre 2011).

La note d'information relative à cette opération (visa n°11-447 en date du 4 octobre 2011) a été diffusée (cf. communiqué publié le 5 octobre 2011) et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour). L'assemblée générale des actionnaires tenue le 10 octobre 2011 a approuvé la résolution nécessaire à la mise en œuvre de la réduction de capital.

L'offre publique sera ouverte **du 17 octobre au 7 novembre 2011 inclus**¹.

Nyse Euronext Paris fera connaître par un avis les conditions de réalisation de l'offre publique de rachat et son calendrier détaillé.

¹ En application de l'article R. 225-154 du code de commerce.